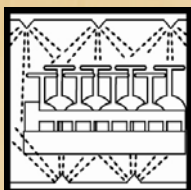




LUFRAVER ULTRA

Liquide de lavage concentré verres et tasses - toutes eaux
adapté aux lave-vaisselle professionnels
Sans phosphate, **sans EDTA** ni **NTA**



UTILISATION

LUFRAVER ULTRA est un liquide de lavage à fort pouvoir détachant, dégraissant, performant dans toutes les conditions d'eau : eau douce à eau très dure.

LUFRAVER ULTRA est particulièrement adapté pour le lavage des tasses et des verres, y compris en eaux très dures. Sa réserve d'alcalinité importante favorise un nettoyage et un dégraissage parfait même dans les cas de souillures difficiles.

Sa formule, riche en additifs écologiques, hautement concentrée lui assure une efficacité optimum sur toutes les taches pigmentaires : rouge à lèvres, vin, caféine, théine...

LUFRAVER ULTRA évite les dépôts progressifs de calcaire sur la verrerie, la vaisselle, les tasses, et les parois du lave vaisselle ou du lave verres professionnels.

DOSAGE

1 - Utilisation du flacon doseur :

* Pour les machines sans vidange systématique : introduire une dose de 25 ml (pour 10 L d'eau) grâce au bouchon doseur du flacon après le remplissage de la machine, puis rajouter une dose tous les 5 paniers environ.

* Pour les machines avec vidange systématique : introduire 10 ml à chaque panier.

2 - Utilisation en doseur automatique : régler de 1 à 2g/l dans le bain de lavage, il faut privilégier un pH de 10,5 pour obtenir de bons résultats.



RECOMMANDATIONS

1 - Lors de la première utilisation, rincer les pompes et le tuyau du système de dosage afin d'éviter une possible cristallisation due à un mélange de produits

2 - Ne pas utiliser sur l'argenterie ou autres matériels sensibles aux alcalins comme le cuivre, le laiton, caoutchouc...

CARACTERISTIQUES

Liquide transparent incolore
pH environ 11,2 à 1 g/l
Densité relative 1,24 (20°C)

LEGISLATION

Conforme à la législation relative :

- au règlement des produits de nettoyage des appareils et récipients destinés à être en contact avec les denrées alimentaires (arrêté du 8 septembre 1999).
- à la biodégradabilité des détergents (règlement CE N° 648/2004).
- 86,38% des substances pouvant être biodégradées sont facilement biodégradables selon les lignes directrices OCDE 301.

Réf :
310240

4 x 1 L
4 x 5 L

PRECAUTION D'EMPLOI

Les recommandations complètes relatives aux précautions d'usage et d'élimination du produit sont disponibles sur la fiche de données de sécurité du produit, accessibles sur Internet : www.christeyns.com ou www.quickfds.com.

